

Le dolmen néolithique de l'Ubac à Goult reconstitué

Le Département engagé pour valoriser l'attractivité du canton à travers sa participation à la rénovation du dolmen et au relais-vélo.

Publié le 20 avril 2016

Le dolmen de l'Ubac

Site protohistorique datant de l'âge de bronze, a été découvert à Goult suite à la crue du Calavon de décembre 1994.

Il s'agit d'une construction en grandes dalles calcaires formant un tumulus, abritant une chambre funéraire où ont été découvertes plusieurs sépultures entourées d'offrandes, comportant des fragments de vases carénés, des lames de silex, une armature de flèche. Le site étudié et exploité par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à l'écart des chemins de randonnée est à nouveau affecté par la crue exceptionnelle de décembre 2008.

Afin d'assurer une conservation pérenne, la solution retenue a été de démonter le dolmen et de le remonter sur un terrain à l'abri des crues à proximité du Calavon, protégé par le talus de l'ancienne voie ferrée Apt-Cavaillon, aménagée en piste cyclable.

Le dolmen restitué bénéficie d'une belle visibilité en bordure de la véloroute et favorise un tourisme durable et respectueux de l'environnement.

Le Relais vélo de Lumières

Une piste cyclable reliant le Coustellet à Saint Martin de Castillon a été réalisée par le Conseil départemental de Vaucluse sur l'ancienne voie ferrée "Apt-Cavaillon".

Cette [véloroute](#) du Calavon, dont la fréquentation ne cesse de croître (30.000 personnes par an), passe au pied du village de Goult, au hameau de Lumières, et suit l'itinéraire du chemin de Compostelle.

La municipalité de Goult a réhabilité l'ancienne gare de Lumières en 2004, investie au rez-de-chaussée par l'association Véloloisirs en Luberon.

Afin de promouvoir ce mode de déplacement doux et le tourisme vert, la commune de Goult a décidé de poursuivre l'aménagement du site de l'ancienne gare de Lumière par la création d'un relais vélo comprenant : la construction de sanitaires extérieurs pour les cyclistes et les randonneurs, l'aménagement et l'équipement des abords de la gare, l'aménagement d'une aire de stationnement pour les véhicules.

Repères chiffrés

- **Le dolmen néolithique de l'Ubac reconstitué** : 32 131,57 euros

Participation du Conseil départemental dans le cadre de son programme « Patrimoine Rural Non Protégé » : 4 817,33 euros

- **Le Relais vélo des Lumières** : 105.118 euros

Participation du Conseil Départemental : 7.800 euros



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09